

Le libéralisme

Fondamentalement, le libéralisme est une position qui revendique plus de liberté. Mais il y a bien des formes et des types de libertés, et c'est pourquoi il existe de nombreuses formes de libéralisme.

Bien qu'on oppose généralement le libéralisme au totalitarisme, c'est plutôt l'opposition entre les différentes formes de libéralisme qui est aujourd'hui au centre des débats dans nos sociétés¹⁷. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'appellation « parti libéral » ne signifie plus grand-chose.

Serge-Christophe Kolm décrit ainsi la place du libéralisme dans notre histoire :

Le libéralisme est aussi la pensée fondatrice du monde moderne en tous domaines : de la liberté de pensée naît la science, de la liberté d'échange l'économie industrielle, de la liberté de vie les droits de l'homme, de la liberté de participation la démocratie, de la liberté d'association les entreprises, les syndicats et les partis, de la liberté individuelle la transformation des familles, de la liberté morale celle des mœurs¹⁹.

Ces diverses dimensions de la liberté, qu'on pourrait d'ailleurs compléter et préciser, sont regroupées dans ce schéma :

QUELQUES DIMENSIONS DE LA LIBERTÉ



Le libéralisme, qui est né au XVIII^e siècle dans des nations comme la France, l'Angleterre et les États-Unis, critiquait les structures sociales sclérosées fondées sur les privilèges de certains groupes ainsi que sur les traditions. Il revendiquait plus de liberté dans tous les domaines mentionnés dans le schéma ci-dessus. On pensait qu'une telle émancipation mènerait à des sociétés plus justes, à de meilleures sociétés, bref que ces nouvelles libertés apporteraient plus de justice et un plus grand bien-être commun.

18. Voir le texte intitulé *Le libéralisme fluctuant du Parti libéral du Canada*, cité dans la rubrique *Matière à réflexion* du présent chapitre.

19. Serge-Christophe Kolm, *Le contrat social libéral*, Paris, P.U.F., 1985, p. 12.

Cependant, les tensions internes du libéralisme apparurent assez tôt. *Celles-ci proviennent du fait que ces dimensions de la liberté ne sont pas toutes compatibles entre elles, ni avec la justice, ni avec un plus grand bien-être commun. Certaines de ces dimensions sont même autodestructrices en ce sens qu'elles se retournent contre elles-mêmes.*

Examinons en premier lieu l'aspect autodestructeur. Il apparaît clairement dans les trois paradoxes suivants : le paradoxe de la liberté, le paradoxe de la tolérance et le paradoxe de la démocratie.

Le *paradoxe de la liberté* est l'idée selon laquelle la liberté, « prise dans le sens d'absence de toute contrainte, conduit nécessairement à une très grande contrainte, puisqu'elle permet au fort de réduire le faible en esclavage²⁰ ». William Paley, au XVIII^e siècle, soutenait une idée semblable lorsqu'il disait : « Les lois qui restreignent la liberté d'un individu sont les mêmes que celles qui augmentent sa liberté ; car il gagne plus à la restriction de la liberté des autres qu'il ne perd de la diminution de sa liberté²¹. » Le paradoxe de la liberté est particulièrement facile à mettre en évidence dans le cas de la liberté économique : comme nous l'avons souligné au chapitre 8, la liberté économique peut facilement mener à une concentration des entreprises et à une élimination de la concurrence. Pour éviter que cela ne se produise, il faut un cadre juridique solide pour la baliser. Bref, l'État doit limiter la liberté économique (par des lois) pour éviter que la liberté économique ne se détruise elle-même.

Le *paradoxe de la tolérance* est l'idée selon laquelle la tolérance absolue, qu'on appliquerait même à l'endroit des intolérants, pourrait mener à une société d'intolérants. Ainsi, tolérer des groupes intolérants peut nuire à la tolérance si ces groupes prennent de l'importance. Évidemment, ne pas tolérer les intolérants *au nom de la tolérance* aurait aussi un caractère paradoxal ! Certains le reconnaissent, mais affirment néanmoins que les gens tolérants ont le droit d'être intolérants, dans des situations extrêmes, dans le but de préserver la tolérance.

Le *paradoxe de la démocratie*, évoqué au chapitre précédent, tient dans l'idée qu'un processus démocratique peut parfois mener à l'adoption de mesures qui vont elles-mêmes à l'encontre du processus démocratique.

Ces trois paradoxes illustrent le caractère autodestructeur de la liberté en vertu duquel une forme de liberté peut, au-delà d'un certain point, entrer en conflit avec elle-même. Plus haut, nous disions que les tensions internes du libéralisme peuvent aussi venir de ce que ces formes de liberté ne sont pas toutes compatibles entre elles, ni avec la justice, ni avec un plus grand bien-être commun. Étant donné ce que nous avons vu plus haut dans ce chapitre ainsi que dans les deux chapitres précédents, il est facile de le constater.

Par exemple,

- ◆ la liberté d'information et d'expression peut entraîner une diminution de la liberté politique si elle sert à la propagande haineuse ou au maintien de préjugés dangereux ;

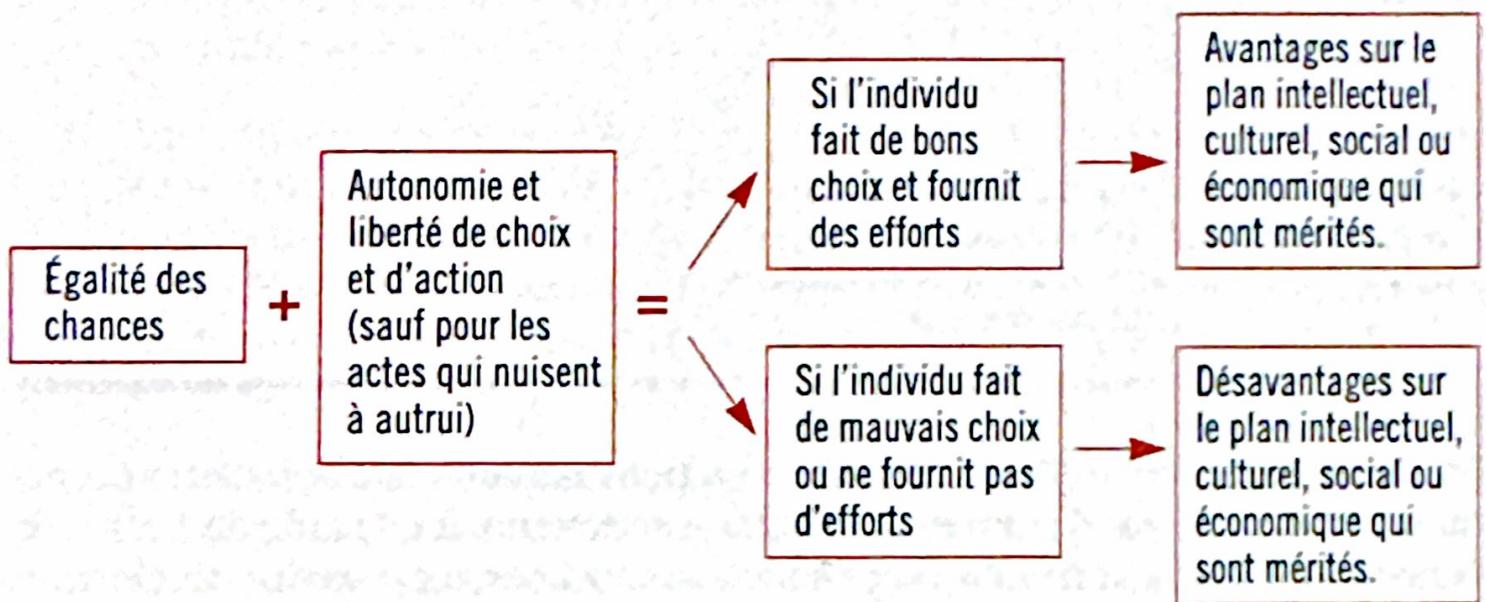
20. Karl Popper, *La société ouverte et ses ennemis*, trad. de J. Bernard et P. Monod, Paris, Éditions du Seuil, 1979, tome 1, p. 222.

21. William Paley, *op. cit.*, p. 442.

- ◆ la liberté économique, si elle n'est pas réglementée, encadrée et complétée par l'activité gouvernementale, ne mène pas au plus grand bien-être commun²²;
- ◆ la liberté économique, lorsqu'elle mène à la concentration des entreprises de presse, peut entraîner une diminution de la liberté d'information;
- ◆ la liberté économique peut entraîner une diminution de la liberté politique si les élites économiques peuvent exercer une influence démesurée sur le processus politique, voire le dominer totalement.

La liberté économique entraîne aussi une diminution de l'égalité des chances et mène donc à un affaiblissement de la justice. Les deux schémas suivants, qui reprennent une partie de la section précédente, nous permettent de voir pourquoi.

ÉGALITÉ DES CHANCES, LIBERTÉ ET MÉRITE

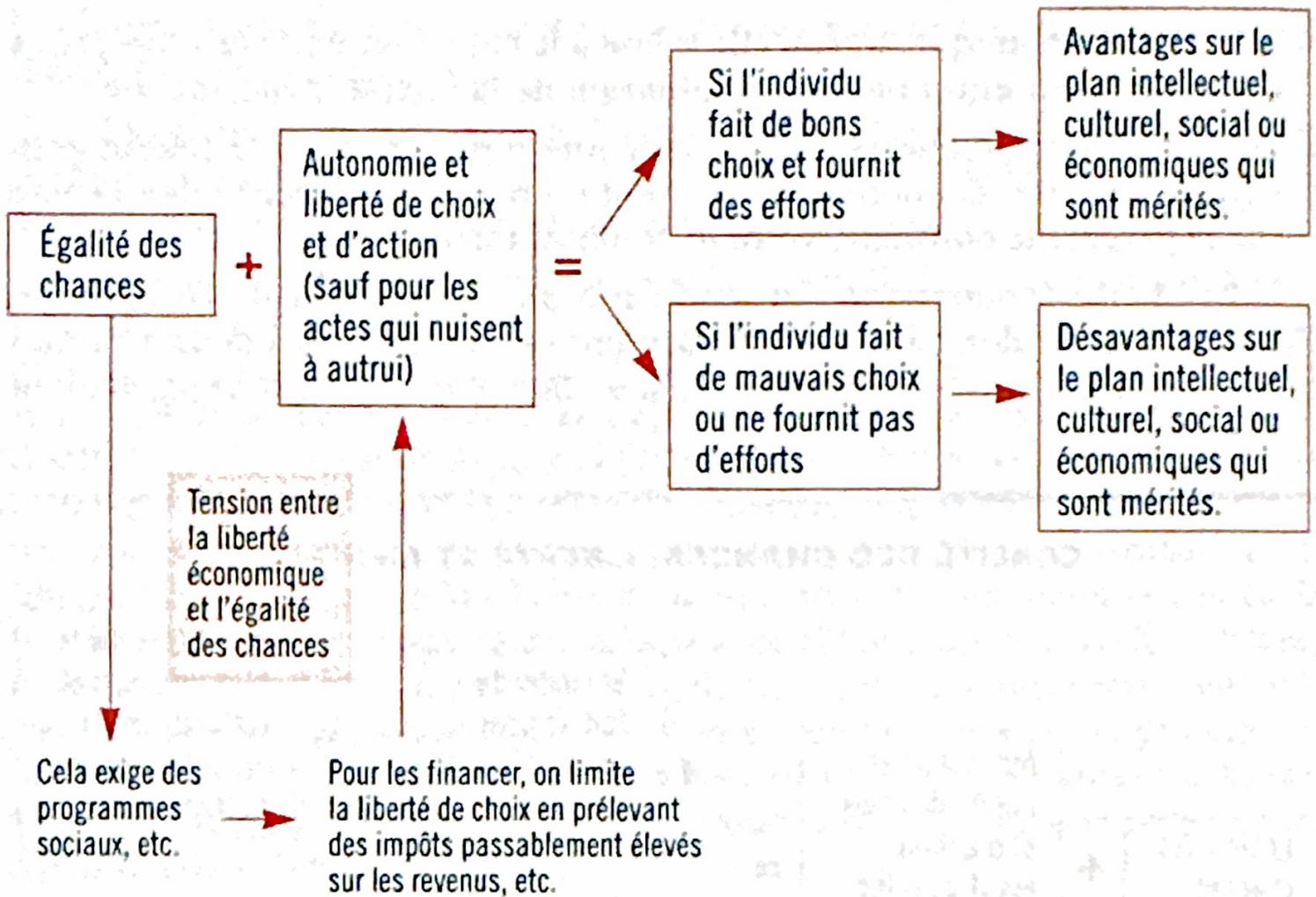


La condition de bon fonctionnement du processus représenté dans ce schéma est l'égalité des chances. Or, pour remplir cette condition, il faut poser des limites à la liberté économique, comme nous l'avons vu à la section précédente. En effet, son bon fonctionnement demande qu'on finance des programmes sociaux et peut-être aussi qu'on limite le droit de succession. En ce sens, il y a une tension fondamentale, dans le libéralisme, entre la liberté économique et le principe d'égalité des chances, nécessaire pour qu'une société libérale soit juste. C'est l'idée qu'illustre le schéma présenté à la page suivante.

Bref, l'obtention d'une plus grande liberté économique tout court mènerait probablement à une limitation de la concurrence elle-même, à une baisse du bien-être commun (Mill), à de l'instabilité économique (Keynes), à une limitation de la liberté politique, mais aussi à moins d'égalité des chances et donc à moins de justice. Elle est donc particulièrement susceptible de créer des problèmes. C'est pourquoi, même si le libéralisme couvre bien d'autres aspects que la liberté économique, c'est celle-ci qui est davantage

22. Voir l'analyse de John Stuart Mill présentée au chapitre 8 et le texte de Keynes figurant dans la rubrique *Matière à réflexion* du même chapitre.

TENSIONS ENTRE LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES



l'objet de discussions. C'est aussi la raison pour laquelle le libéralisme économique, s'il est l'idéal de certains libéraux, est devenu, à ce stade de l'histoire, l'ennemi de bien d'autres dans nos sociétés. Ces libéraux y voient un élément qui peut menacer, si on lui accorde trop d'importance, le bon fonctionnement d'une société libérale juste visant un plus grand bien-être commun.

Une société ne peut se contenter de vouloir plus de liberté politique, plus de liberté économique, plus de richesses, plus de liberté d'information, plus d'égalité des chances, plus de justice et plus de bien-être. Il lui faut accepter de faire des choix difficiles. On ne peut se borner, comme le font souvent les gens dans les sondages, à dire qu'on veut plus de services gouvernementaux, mais moins de taxes. Les diverses formes de société libérale sont en quelque sorte des recettes différentes composées à partir des mêmes ingrédients que sont les différentes formes de liberté, de bien-être et de justice. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner que des mesures qui paraissent constituer une limitation inacceptable d'une forme de liberté dans certains pays ne soient pas considérées ainsi dans d'autres, dont le « mélange » de liberté, de bien-être et de justice est différent. Ainsi, le contrôle des armes à feu est impossible à imposer aux États-Unis, tandis qu'il l'est au Canada. Depuis 1883, les dépenses électorales des candidats sont limitées en Grande-Bretagne, mais ce n'est pas le cas aux États-Unis. En Grande-Bretagne, il n'y a pas de limites aux dépenses électorales des partis, mais la publicité est interdite en période électorale à la radio et à la télévision. En France, on va plus loin en interdisant même la publicité dans la presse. Autant d'expériences en cours qui méritent d'être examinées à la loupe et dont il faut tirer des leçons!